faire Milton-Parc lace publique Milton-Parc vous présente un onzième extrait du livre de Claire Helman: The Milton-Park Affair: Canada's largest citizen-developer confrontation. Le livre a été publié en 1987 chez Véhicule Press à Montréal. La traduction a été effectuée généreusement pour le compte du journal par Normand Lebeau, citoyen de Milton-Parc. Si vous n'avez pas lu les onze premiers épisodes, vous pouvez vous les procurer en communiquant avec le journal. Vous prendrez connaissance, au fil de la présentation de ce livre, de la détermination avec laquelle un groupe de citoyens a défendu son quartier. Les intrigues, les tractations et les pressions reliées à l'évolution de leur lutte contiennent des éléments dignes

PAR CLAIRE HELMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR NORMAND LEBEAU

Entre-temps, l'hôtel, la promenade commerciale, la tour à bureaux et la tour d'habitation de la Phase 1 de La Cité étaient finalement en opération. Bien que les résidants du quartier se mirent à fréquenter les aires publiques du nouveau complexe, il était évident que les prix des boutiques, des restaurants et du centre de conditionnement physique ne correspondaient pas à leur niveau de vie. Le supermarché Steinberg, accessible à toutes les classes sociales, faisait toutefois exception à la règle.

En 1976, le Conseil Municipal de la Ville de Montréal, reconnaissant les effets négatifs sur l'économie de la présence d'un trop grand nombre d'édifices élevés dans le centre-ville ébaucha un règlement administratif qui allait donner un formidable coup de main aux activistes de Milton-Parc qui continuaient de tenir leur bout. Le règlement limitait la superficie des nouveaux édifices à appartements du centre-ville à six pieds carrés pour chaque pied de terrain sur lequel était construit l'édifice. La hauteur des nouveaux édifices allait donc être limitée à quatre étages. Cependant, tout indiquait que, si Concordia demandait une exemption, la Ville lui prêterait une oreille attentive.

Dimitri Roussopoulos et Bob Silverman, représentant le CCMP, convoquèrent rapidement une conférence de presse pour dénoncer toute exemption en faveur d'Immeubles Concordia. Ils revendiquaient par la même occasion le mérite des comités de citoyens d'avoir incité la Ville à adopter ce règlement.

John Gardiner, un conseiller du RCM élu en 1974, et qui devint plus tard organisateur dans le quartier Milton-Parc, souligna que le règlement avait été proposé et secondé par les commerçants du coin qui n'avaient plus les moyens de payer les taxes générées par la construction d'édifices élevés. L'adoption de ce règlement remonta le moral des membres du comité de citoyens qui en avaient bien besoin. Désormais, ni Concordia ni aucun autre promoteur ne pourrait construire d'édifices dominant les résidences environnantes.

En fait, pour des raisons financières, Immeubles Concordia n'était plus en mesure de procéder aux phases ultérieures de La Cité et s'était mise en quête d'acheteurs à qui vendre non seulement le reste des terrains du quartier mais également la Phase 1 elle-même.

d'un récit d'espionnage.

En 1977, les scandales entourant la construction des installations olympiques avaient éclaté au grand jour et contribué à désabuser les Montréalais qui avaient connu deux semaines d'euphorie pendant les Jeux Olympiques de 1976. Ceux-ci venaient de constater quel était le prix à payer pour la concrétisation d'un des rêves de grandeur du maire Jean Drapeau.

Confrontés à un Stade Olympique non achevé et aux grues qui semblaient désormais faire partie du décor montréalais de façon permanente, la plupart des gens haussaient les épaules ou grimaçaient. Toutefois, peu importe leur réaction, ils devraient quand même défrayer les coûts exorbitants des Jeux Olympiques qui étaient passés de 310 millions à 1,3 milliards de dollars, note salée s'il en était une!

Malgré les critiques, la mauvaise publicité et même les procès intentés à des gens associés de près au maire Drapeau, son parti parvint à maintenir sa suprématie de façon éclatante alors que l'opposition ne récolta que deux sièges. Le RCM qui avait obtenu 18 sièges au conseil municipal lors des élections précédentes ne parvint en 1978 qu'à en conserver un, soit celui de Michæl Fainstat. Nick Auf der Maur, ancien conseiller du RCM et devenu candidat pour le Groupe d'Action Municipale, obtint le seul autre siège qui échappa au parti de Jean Drapeau. Étant donné la conjoncture, qui donc pouvait maintenant faire échec au statut quo?



PROTEGÉ PAR

LES INDUSTRIES DE SÉCURITÉ

BELTRONIC

SECURITY INDUSTRIES

(((ALARME)))

INFRARQUE – ULTRASONIC – SONIC-PASSIF – MONITEUR T.V. – CENTRAL

à partir de / Starting from \$195.00 Pour l'installation / For the installation

Plus \$19,95 par mois - contrat 2 ans per month - 2 year contract

- PANNEAU 6 ZONES
- CLAVIER
- INFRAROUGE
- CONTACT PORTE AVANT
- SIRENE
- OPTIONS ADDITIONNELLES DISPONIBLES
- 6 ZONE PANEL
- KEYPAD
- INFRA-RED
- FRONT DOOR CONTACT
- SIREN
- ADDITIONAL OPTIONS AVAILABLE

388 • 6052

Votre commerce est important pour les gens du quartier FAITES-VOUS CONNAÎTRE!

Mon engagement, vous offrir:

tarifs abordables

conception graphique soignée

 service personnalisé dans un journal bilingue, distribué gratuitement à plus de 46 000 lecteurs/trices.

Hirde Cogram

MARKETING **844**•6917 / 0391

et burgers

Your business is important for the people in the community.

MAKE YOURSELF KNOWN!

my engagement, to offer you:

· reasonable rates

meticulous graphic conception

 personnalised service in a free bilangual newspaper, distributed to over 46,000 readers.

Hick Cogeon





votre vin